



www.fjcf.ca

450, RUE RIDEAU, BUREAU 403
OTTAWA (ONTARIO) K1N 5Z4

☎ 613 562-4624 · 1 800 267-5173
📧 613 562-3995 ✉ fjcf@fjcf.ca

Étude sur l'Apprentissage par l'expérience et préparation au marché du travail à l'intention des jeunes canadiens du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées de la Chambre des communes

Mémoire de la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF)

Investir dans la jeunesse pour redynamiser le marché du travail et les communautés francophones en situation minoritaire

Ottawa, le 5 décembre 2017



www.fjcf.ca

450, RUE RIDEAU, BUREAU 403
OTTAWA (ONTARIO) K1N 5Z4

☎ 613 562-4624 · 1 800 267-5173
📠 613 562-3995 ✉ fjcf@fjcf.ca

À propos de la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF)

La Fédération de la jeunesse canadienne-française est un organisme national fondé en 1974, géré par et pour les jeunes, composée de onze membres associatifs jeunesse de neuf provinces et deux territoires. Elle contribue au développement socioculturel et identitaire des jeunes canadiennes et canadiens d'expression française âgés entre 14 et 25 ans par le biais d'activités, d'événements pancanadiens et de programmes d'emploi jeunesse.

La FJCF agit à titre d'organisme de prestation de programmes découlant de la Stratégie Emploi Jeunesse (SEJ) depuis plus de vingt ans. Onze ministères fédéraux participent à cette stratégie, dans trois volets de programmes : Objectif carrière, Connexion compétences et Expérience emploi été. La FJCF a administré des programmes sous la SEJ auprès de trois ministères; Emploi et Développement social Canada (EDSC), Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) et Patrimoine canadien (PCH). Nous avons créé, développé et géré neuf éditions du Programme d'emplois jeunesse francophone (PEJF – 2003-2011) qui était offert sous le volet « *Objectif Carrière* », par l'entremise d'EDSC. Le financement pour ce programme a été coupé en 2011, suite à des changements de priorités de la part du gouvernement. Depuis 1996, la FJCF gère différentes composantes du programme Jeunesse Canada au travail, soit sous le volet « *Expérience emplois été* » ainsi que des programmes de stages pour diplômés, toujours sous le volet « *Objectif Carrière* » et ce, par l'entremise de PCH. De plus, nous avons développé et géré, pendant trois ans, un programme de stages en traduction. Le programme Traduca (2010-2013) était financé par TPSGC. Il va sans dire, notre expertise dans le domaine de la gestion de programmes et d'employabilité est vaste et ce faisant, nous sommes persuadés d'être en mesure de contribuer activement aux réflexions menées dans le cadre de cette étude sur l'apprentissage par l'expérience et préparation au marché du travail à l'intention des jeunes canadiennes et canadiens.

CONTEXTE ÉCONOMIQUE DE L'EMPLOI JEUNESSE

La situation de l'emploi des jeunes continue de préoccuper les Canadiennes et Canadiens suite à la crise économique de 2008. Elle fait écho aux autres périodes de reprise économique post-récessions, lorsque l'on constate deux phénomènes au niveau de l'emploi des jeunes. En période de récessions économiques et en période post-récessionnaire, la contraction du marché de l'emploi retarde l'entrée des jeunes sur le marché du travail, qui choisissent alors deux options : le chômage ou le retour aux études.

1. La conséquence du chômage est la perte à court terme des atouts d'employabilité des jeunes concernés et l'érosion de leur capital social ;
2. La conséquence du retour aux études est une surqualification académique accompagnée d'un manque d'expérience sur le marché du travail lié au domaine d'études.

Selon le Bureau du Directeur parlementaire du budget¹, la situation actuelle de la surqualification et du chômage chez les jeunes diplômés est troublante :

1. Diplômés universitaires de 24 ans ou moins :
 - 140 000 sont surqualifiés (55,9 %)
 - 25 000 sont sans emploi (9,9 %)
2. Diplômés universitaires de 25 à 34 ans :
 - 582 000 sont surqualifiés (40 %)
 - 77 000 sont sans emploi (5,3 %)

Selon l'Enquête sur la population active, juin 2016², le taux de chômage chez les jeunes de 15 à 24 ans était de 13 % en juin 2016. Chez les étudiants de 20 à 24 ans qui ont l'intention de retourner aux études à temps plein à l'automne, le taux d'emploi s'établit à 64 % en juin, soit 3,2 % de moins que 12 mois plus tôt. Le taux de chômage de ce groupe s'est établi à 10,5 %. Le chômage et la surqualification des jeunes ont des impacts économiques importants, tant au plan public que privé. Au plan public, un segment important de la main d'œuvre dépend de mesures de soutien au revenu au moment où se forment les habitudes et attitudes au travail. Le capital humain développé par l'investissement public considérable au palier postsecondaire déperit. Au plan privé, les diplômés ont à porter le fardeau des dettes encourues au moment où ils ont peu ou pas de revenus. Le cycle du sous-emploi est ensuite difficile à briser, alors que les nouveaux diplômés entrent sur le marché du travail.

Les obstacles majeurs énoncés par les jeunes vis-à-vis à leur intégration au marché du travail

Parmi les défis les plus souvent exprimés, nous retrouvons l'enjeu de l'accès à des emplois, particulièrement des emplois en français, dans les communautés francophones en situation minoritaire. En effet, selon l'étude sur la migration des jeunes au Canada³, il est démontré que les possibilités d'emploi constituent la seconde source de motivation qui incite un jeune à demeurer ou revenir dans son milieu d'origine.

¹ Bureau du directeur parlementaire du budget, Évaluation de la situation du marché du travail – 2015, Ottawa, 12 novembre 2015, pp. 15-20, téléchargé le 15 janvier 2016, dq150813a-fra.htm, Labour_Market_Assessment_2015_FR.pdf

² Statistique Canada, Enquête sur la population active – juin 2016, consulté en ligne 2017-11-30, <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/160708/dq160708a-fra.htm?HPA=1&indid=3587-2&indgeo=0>

³ Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, Migrations des jeunes francophones au Canada – mars 2015, consulté en ligne 2017-11-30, http://www.fcfa.ca/user_files/users/40/Media/rapport_migrations_des_jeunes_francophones_au_canada.pdf

Le fardeau d'une dette étudiante en début de carrière est aussi un facteur accablant pour un.e jeune diplômé.e. Si on jumèle cette réalité avec celle de la prolifération des stages non-rémunérés et la difficulté à se trouver un emploi à temps plein dans sa communauté d'origine, où le réseau de soutien des jeunes est souvent le plus présent, qu'on pense aux parents et aux amis, le poids de la dette étudiante devient un boulet dont il est difficile de se débarrasser en début de carrière et qui les suivra potentiellement longtemps. Il est donc important d'alléger le fardeau financier des étudiant.es en leur donnant accès à des bourses et en misant sur la rémunération adéquate des stages et des occasions d'emplois. Les stages non-rémunérés sont évidemment bénéfiques pour les employeurs, mais dévalorisent la contribution des jeunes dans leur milieu de travail. Les jeunes sont souvent surqualifiés pour les stages disponibles. Ils doivent minimalement être rémunérés pour leurs efforts, tout comme un employé contribuant à la réalisation du mandat de son employeur.

De plus, les jeunes diplômé.es sont confrontés à leur volonté d'acquérir de l'expérience de travail alors que les employeurs cherchent à embaucher des personnes déjà expérimentées. Il est donc impératif que les jeunes puissent bonifier leurs expériences de travail avant de faire la recherche d'un emploi à temps plein. Des programmes comme Jeunesse Canada au travail sont cruciaux pour répondre à cette problématique.

Finalement, pour les jeunes ayant des aptitudes en affaires et désirant s'investir en entrepreneuriat, il semble que les ressources, tant en accompagnement, en mentorat ou en financement soient limitées, mal connues ou peu accessibles. Ces constats sont particulièrement frappant en ce qui a trait à des ressources en français, prenant en compte les réalités des communautés francophones en situation minoritaire. Pourtant, l'entrepreneuriat, en plus d'être souvent une solution pour des jeunes n'ayant pas l'opportunité de se trouver un emploi en français, est bénéfique pour la vitalité d'une communauté et de son économie. Les jeunes diplômé.es qui ont l'audace de se lancer en affaires devraient pouvoir trouver les ressources nécessaires pour apprendre les étapes à suivre pour démarrer leur entreprise et créer leur propre emploi dans leur communauté.

La pérennité des communautés francophones en situation minoritaire par l'accès à des emplois

Selon l'étude sur la migration des jeunes au Canada⁴, la moitié des régions à présence francophone des provinces et territoires, soit quatorze (14) régions de l'Atlantique, douze (12) régions de l'Ontario et huit (8) régions de l'Ouest, rapportent un solde migratoire négatif de leurs jeunes francophones. L'impact des migrations des jeunes adultes francophones sur l'enjeu communautaire de la pérennité du fait français n'est

⁴ Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, Migrations des jeunes francophones au Canada – mars 2015, consulté en ligne 2017-11-30,

http://www.fcfa.ca/user_files/users/40/Media/rapport_migrations_des_jeunes_francophones_au_canada.pdf

certainement pas à négliger puisque la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire est fortement influencée par le poids que représente les jeunes dans la collectivité.

Parmi les voies à poursuivre en matière d'intégration économique, il est suggéré que l'offre de stages rémunérés soit une façon efficace pour un jeune de se faire connaître auprès d'employeurs, tout en lui permettant d'acquérir de l'expérience et des connaissances. L'appui à l'entrepreneuriat jeunesse est aussi un aspect important puisque le recours à l'entrepreneuriat répond aux besoins des jeunes en matière d'emploi, d'une part, et aux préoccupations des communautés en ce qui concerne l'importance de dynamiser économiquement leur milieu, d'autre part.

De plus, il ne faut pas négliger l'importance de la valorisation du français et du bilinguisme sur le marché du travail, ce dernier étant une valeur ajoutée dans l'économie. C'est sous cet angle que l'on peut convaincre les gouvernements d'appuyer des actions pour favoriser le retour ou le recrutement de jeunes francophones et leur intégration.

STRATÉGIE D'EMPLOI JEUNESSE

La prospérité durable du Canada est un enjeu de premier plan pour la jeunesse francophone. Les jeunes canadiennes et canadiens sont la principale source de nouveaux venus sur le marché du travail du Canada. Malheureusement, la difficile conjoncture économique canadienne des dernières années n'a aucunement épargné les jeunes. Près d'un.e Canadien.e sur huit âgé.e de 15 à 24 ans (362 900 jeunes) était sans emploi en juin 2016⁵.

Le gouvernement fédéral est un joueur stratégique d'une importance primordiale pour le rehaussement de l'employabilité des jeunes au pays. Au fil des ans, des centaines de milliers de jeunes canadiennes et canadiens ont déniché une première expérience professionnelle sur le marché du travail grâce à l'une des initiatives découlant de la Stratégie Emploi Jeunesse. De fait, quelques 47 539 jeunes auraient bénéficié de la Stratégie en 2016⁶.

Nous invitons le gouvernement à ne pas tenter d'économiser sur le dos de la jeunesse, mais plutôt à reconnaître les nombreux bienfaits de programmes qui fonctionnent déjà bien, et qui ont le potentiel de générer davantage de retombées à condition d'être mieux soutenu. Investir davantage dans la Stratégie Emploi Jeunesse, entre autres dans les programmes destinés aux boursiers, mais surtout en s'assurant d'abord que cet investissement permette de prolonger la durée des postes ouverts aux jeunes, de sorte qu'il

⁵ Statistique Canada, Enquête sur la population active – juin 2016, consulté en ligne 2017-11-30, <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/160708/t001a-fra.htm>

⁶ Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Stratégie emploi jeunesse – 2015-2016, consulté en ligne 2017-11-30, <https://www.tbs-sct.gc.ca/hidb-bdih/plan-fra.aspx?Org=0&Hi=38&PI=665>

ne s'agisse plus uniquement d'emplois d'été, mais d'emplois de plus longue durée, plus stables et plus durables.

Nous demandons également au gouvernement du Canada de bien comprendre les spécificités des investissements nécessaires pour rejoindre les jeunes d'expression française vivant en situation minoritaire et celle des communautés francophones en situation minoritaire (CFSM). Bien que les enjeux des jeunes soient similaires peu importe leur région géographique ou leur langue parlée, les jeunes d'expression française vivant en situation minoritaire doivent faire face à des réalités qui sont souvent plus ardues, principalement lorsque vient le temps de faire leurs études postsecondaires en français ou encore de se trouver un emploi, en français, dans leur communauté et dans leur domaine d'étude.

Révision de la Stratégie Emploi Jeunesse

Le gouvernement s'apprête à réviser et actualiser la Stratégie Emploi Jeunesse. Après plus de vingt ans d'existence, nous jugeons que cette initiative bien à point. Toutefois, nous croyons que le gouvernement doit être exhaustif dans son approche pour l'actualisation de cette stratégie. Il doit :

1. Consulter les jeunes, incluant les jeunes d'expression française vivant en situation minoritaire. Il est impératif de bien identifier les besoins et les enjeux en matière d'employabilité chez les jeunes d'expression française vivant en situation minoritaire ;
2. Consulter les employeurs qui participent aux divers programmes de la SEJ en portant une attention particulière aux employeurs des CSFM. Leurs besoins et enjeux sont spécifiques à leurs réalités et nécessitent d'être pris en compte ;
3. Consulter les organismes de prestation des divers programmes pour bien comprendre les enjeux liés à la livraison de programmes. Ce sont les experts dans la livraison des programmes et peuvent apporter une perspective essentielle pour l'actualisation de la SEJ.

À notre avis, toutes les initiatives et programmes de la SEJ doivent respecter et valoriser les deux langues officielles du Canada.

La FJCF demeure disponible pour appuyer le gouvernement dans ses efforts d'actualisation de la SEJ.

JEUNESSE CANADA AU TRAVAIL (JCT)

Emplois pour étudiant.es et nouveaux diplômé.es

Jeunesse Canada au travail (JCT) est une initiative du ministère du Patrimoine canadien, sous la Stratégie Emploi Jeunesse qui, depuis 1996, aide les jeunes canadiennes et canadiens à développer leurs

compétences de travail et à obtenir une expérience d'emploi. Elle joue un rôle important auprès des jeunes, en particulier auprès des jeunes francophones pour faciliter leur intégration au marché du travail et développer l'économie des communautés francophones en situation minoritaire.

JCT compte parmi ses objectifs la création de stages à l'intérieur du Canada et ce, dans le volet *Jeunesse Canada au travail pour une carrière en français et en anglais* (JCT-CFA), s'insérant dans le volet « Objectif Carrière » de la SEJ. Toutefois, aucune ressource financière n'est présentement allouée à la réalisation de cet objectif. Ainsi, depuis plusieurs années, les stages disponibles sous ce volet représentent tous des occasions de stages à l'international, alors que la demande pour des stages domestiques est fréquemment exprimée. La FJCF estime qu'il s'agit d'une anomalie qui doit être corrigée dans les meilleurs délais. La FJCF rappelle que la représentation appropriée des deux langues officielles doit être assurée dans le cadre de l'initiative et dans toutes les composantes de la SEJ. Un investissement dans ce programme pourrait permettre la création de stages dans des secteurs jugés prioritaires comme, par exemple, les médias locaux/communautaires, les organismes favorisant l'éducation démocratique et l'engagement citoyen, l'économie verte ou encore dans la création de contenu numérique en français.

Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles (JCT-DLO) est une composante de la Stratégie Emploi Jeunesse, une initiative horizontale du gouvernement du Canada. Rappelons-nous que JCT-DLO est le seul programme de la SEJ qui a un objectif spécifique relié aux langues officielles. C'est d'ailleurs un critère qui doit être protégé et préservé.

De manière générale, les emplois d'été, regroupés sous le volet de JCT-DLO sont une étape appréciable dans le processus d'intégration des jeunes au marché du travail. Néanmoins, les jeunes aspirent à trouver des emplois dans leur langue, dans leur domaine d'études, qui offrent des salaires compétitifs et des durées d'emploi respectables, dans leurs communautés. En ce sens, *JCT dans les deux langues officielles*, un sous-volet de l'initiative JCT et du programme « Expérience emploi été », doit en faire davantage. Par conséquent, la FJCF recommande :

1. Que le gouvernement du Canada rehausse l'accès aux emplois et aux occasions de formation pour les jeunes partout au pays.
2. Que le gouvernement du Canada investisse davantage et en priorité dans le financement du programme Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles et investisse dans une offre de stages rémunérés pour étudiants en français de qualité dans les communautés francophones en situation minoritaire (CFSM) du pays par l'entremise du programme Jeunesse Canada au travail pour une carrière en français et en anglais.

Réinvestissement et rétablissement des cibles d'emploi d'été

Certains coûts associés à la livraison du programme ont augmenté au cours des dernières années (i.e. coûts de transport, frais de bagages, taux du salaire minimum, coût d'hébergement, etc.) tandis que d'autres composantes du programmes (i.e. majoration salariale pour appuyer les jeunes à défrayer les coûts associés à l'hébergement) ainsi que le budget du programme, sont, quant à eux, demeurés les mêmes. L'impact de ceci a certainement créé des iniquités au sein de la livraison du programme, principalement lorsque nous tenons compte des réalités régionales de chacun, en plus d'avoir un impact négatif sur les quotas de création d'emploi du programme. Avec les investissements additionnels dans le programme, nous souhaitons que certains paramètres du programme soient revus afin qu'ils reflètent davantage les paramètres initiaux lors de la création du programme : la création d'environ mille (1 000) emplois d'été créés par le programme ; le salaire minimum moyen dans l'ensemble du pays (et en ajoutant une prime supplémentaire de 30 % à 50 % pour des emplois payants qui attireraient les jeunes au programme) ; une moyenne de douze (12) semaines d'emplois par poste ; et une subvention salariale de 50% à 70% aux employeurs, selon leur statut (Privé ou OSBL). Évidemment, compte tenu de l'augmentation des salaires minimum des provinces et territoires depuis les vingt dernières années, le programme n'a pas suivi les changements du marché de travail et nécessite aujourd'hui une révision.

En plus d'adresser certaines iniquités dans le programme, nous proposons de viser les cibles de création d'emploi sous le programme JCT-DLO aux niveaux de l'année 2000. Les investissements additionnels nous permettraient de :

1. Augmenter le nombre d'emplois par été, incluant les emplois de courte durée liés aux programmes d'immersion d'été ; et
2. Accroître l'objectifs d'échange interprovincial ou inter-régional pour atteindre 60 % des emplois d'été créés (et des budgets de voyage et d'hébergement conséquents).

Augmentation des cibles de stages Objectif Carrière

Afin de respecter les obligations sous la partie VII de la Loi sur les langues officielles et d'assurer la mise en place de mesures positives par les ministères participant à Objectif Carrière, nous proposons de fixer la cible de stages à au-delà de cent (100) par année pour les CFMS. Veuillez noter que le nombre exact sera à confirmer, principalement en raison des fonds qui seront nécessaires pour adresser les iniquités identifiées au sein du programme (identifiées au point précédent). Cette cible peut être atteinte de deux façons :

1. Susciter la demande : créer une fonction de promotion et de recrutement de jeunes issus des CFMS pour l'ensemble des volets ministériels de la SEJ (et le développement de mécanismes de contrôle et de suivis conséquents) ; et/ou

2. Augmenter l'offre directe : bonifier le volet-stages dans JCT-CFA et ajouter une panoplie d'objectifs sectoriels touchant les priorités économiques régionales des CFSM (i.e. médias locaux, OSBL, arts et culture, agriculture et agroalimentaire, économie verte, etc.)

PROGRAMME DE PARTENARIATS POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

La FJCF est un des partenaires dans l'entente de gestion pour le Programme de partenariats pour le développement social, une initiative financée par EDSC. Le Programme de partenariats pour le développement social vise quatre clientèles ; les aînés, les femmes, les jeunes et les parents. Ces quatre clientèles ont été ciblées par le Fonds d'innovation sociale dans la Feuille de route pour les langues officielles 2013-2018.

Le programme s'est doté de trois objectifs, dont un en lien avec la jeunesse :

Soutenir les transitions des jeunes :

Aider les jeunes à se préparer à intégrer le marché du travail moderne et à participer activement à la vie de leur collectivité, par le perfectionnement du leadership, la formation préparatoire à l'emploi, l'accès aux possibilités d'emploi valorisant (y compris les programmes d'apprentissage et d'entrepreneuriat) et la mobilisation des parents et des mentors.

Le projet proposé a de multiples objectifs :

- Outiller les jeunes quant aux exigences pour intégrer le marché du travail ;
- Créer des liens entre les jeunes et des mentors sur le marché du travail (employés ou entrepreneurs) ;
- Offrir des ressources en ligne pour les jeunes (exemples de budgets, offres d'emploi, capsules conseil, lien vers les ministères de l'emploi par province et territoires, etc.) ;
- Créer des espaces de discussion pour les jeunes travailleurs et travailleuses et en assurer leurs interactions ;
- Rejoindre un maximum de jeunes sur le terrain avec des ateliers et des exercices pratiques.

Afin d'adresser la problématique du manque de ressources en français pour les jeunes intéressés à développer leurs habilités entrepreneuriales et d'innovation, la FJCF a proposé un projet qui se décline sur trois volets d'activités, tous ayant comme objectif d'appuyer les transitions des jeunes en leur donnant les ressources et les occasions de bien faire la transition vers le milieu du travail en plus d'accroître leur leadership au sein de leur communauté.

ENGAGEMENTS DE LA FJCF

La FJCF s'engage à poursuivre son travail dans la mise en œuvre du Programme de partenariat pour le développement social des communautés de langues officielles en situation minoritaire *Ensemble pour le développement social des communautés francophones et canadiennes du Canada*.

Tel que précisé précédemment, la FJCF administre des composantes du programme Jeunesse Canada au travail depuis plus de vingt ans. C'est un programme qui est essentiel pour accroître l'employabilité chez les jeunes. Ce programme bénéficie les employeurs (en leur offrant des subventions pour l'embauche de jeunes) autant que les jeunes (en leur donnant des opportunités d'emploi afin de parfaire leurs capacités professionnelles et personnelles). En juin 2017, la ministre du Patrimoine canadien, Mélanie Joly, annonçait la bonification du budget de JCT d'une somme de 2.24 millions de dollars sur deux ans pour créer des emplois « verts ». Cette bonification du financement s'inscrit dans le cadre de la Stratégie Emploi Jeunesse (SEJ), qui a reçu dans le budget de 2017 un investissement supplémentaire de 395 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2017-2018. En plus de contribuer à la croissance économique du Canada, cette aide accrue pourra générer des emplois *verts* pour des jeunes.

La FJCF est donc fière de pouvoir contribuer au développement de ce nouveau créneau du programme, dans le but de créer des emplois qui sont le reflet du rôle de leader mondial en matière de protection de l'environnement que vise le gouvernement du Canada. Bien que ces investissements soient appréciés, ce n'est qu'un début. La demande excède largement l'offre et nous devons trouver une façon d'investir davantage dans la création d'emplois pour les jeunes. On doit poursuivre le développement de ces initiatives et accroître davantage les investissements. Toutefois, il est impératif que la lentille francophone et celle des CFSM soit prise en compte dans le choix des investissements futurs dans ces diverses initiatives.

SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS

1. Que le gouvernement du Canada consulte et prenne en compte les réalités et besoins des jeunes d'expression française vivant en situation minoritaire dans l'actualisation de la Stratégie Emploi Jeunesse.
2. Que le gouvernement du Canada rehausse l'accès aux emplois et aux occasions de formation en français pour les jeunes, et ce partout au pays.
3. Que le gouvernement du Canada investisse davantage et en priorité dans le financement du programme Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles et investisse dans une offre de stages rémunérés pour étudiants en français de qualité dans les communautés francophones en situation minoritaire du pays par l'entremise du programme Jeunesse Canada au travail pour une carrière en français et en anglais.



www.fjcf.ca

450, RUE RIDEAU, BUREAU 403
OTTAWA (ONTARIO) K1N 5Z4

☎ 613 562-4624 · 1 800 267-5173
📠 613 562-3995 ✉ fjcf@fjcf.ca

EN CONCLUSION

En conclusion, les jeunes aujourd'hui sont informé.es, branché.es, avides de vivre de nouvelles expériences. Leur milieu d'origine ou autres doit leur offrir des avantages, leur proposer des occasions professionnelles et des possibilités de vivre en français. Telles sont les principales attentes signifiées par les jeunes à l'égard des instances gouvernementales, des organismes communautaires et des communautés en général. C'est à ce prix qu'ils iront s'y établir.

La pérennité des CSFM dépend grandement de la présence et de la vitalité de sa jeunesse. Les jeunes ont identifié, comme principale facteur de rétention, l'accès à des emplois qui répondent à leurs aspirations. Or, on sait qu'il y'existe déjà un manque flagrant d'occasions d'emplois pour les jeunes d'expression française en milieu minoritaire. Cette pénurie les pousse, bien souvent, à s'expatrier pour entamer leur parcours professionnel, privant ainsi les communautés de sa richesse la plus précieuse, sa jeunesse.

En ce sens, si l'on fait abstraction de la réalité québécoise, les organismes communautaires représentent bien souvent le bassin d'emplois francophones le plus important au pays. En outre, il s'agit d'un tremplin incroyable pour les jeunes étudiant.es ou diplômé.es d'expression française en situation minoritaire puisque ces organisations offrent des premières expériences de travail enrichissantes dans une grande variété de domaines pertinents aux études des jeunes.

Selon nous, toutes tentatives d'adresser la problématique identifiée par l'étude actuelle se doit d'inclure les organismes communautaires à titre d'employeurs potentiels. D'ailleurs, nous estimons que des structures sont déjà en place et qui nécessiteraient que de légers ajustements de la part du gouvernement pour aller de l'avant. On pense notamment au programme de stage pour diplômés de JCT-CFA, où la possibilité de réactiver le volet « domestique » des stages qui pourraient se faire assez rapidement; la structure est en place, les objectifs sont en place, il ne manque que le rétablissement du financement. Qui plus est, d'autres initiatives de la SEJ auraient intérêt à être bonifiées. Il s'agit de programmes qui ont des impacts significatifs sur les jeunes et qui répondent à des besoins réels, tant pour ceux-ci que pour leurs communautés.

CONTACT

Madame Josée VAILLANCOURT

Directrice générale

Fédération de la jeunesse canadienne-française

450, rue Rideau, bureau 403 Ottawa (Ontario) K1N 5Z4

1 (800) 267-5173 poste 229

josee@fjcf.ca